

-a. $17 + 5 + 42 = 64$

Donc $100 - 64 = 36$

Le pourcentage qui reviendra aux éleveurs est de 36%

-b. $1,03 \times 6 = 6,18$

1) $6,18 \times 17/100 = 1,05$

La distribution récupérera 1,05 euros sur 6,18 euros

2) $6,18 \times 5/100 = 0,31$

L'état récupérera 0,31 euros sur 6,18 euros

3) $6,18 \times 42/100 = 2,59$

L'industriel récupérera 2,60 euros sur 6,18 euros

4) $6,18 \times 36/100 = 2,22$

Ou $1,05 + 0,31 + 2,6 = 3,96$

$6,18 - 3,96 = 2,22$

L'éleveur récupérera 2,22 euros sur les 6,18 euros du pack de 6 bouteilles de lait.